

LES APPELS D'OFFRES ET LÉGALES

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de la publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2025 à 0,87€/HT pour le Var. Par dérogation, conformément à l'article 2 du présent arrêté, modifiant l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2021, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par décret du 28 décembre 2012.

AVIS D'ENQUÊTES



Commune de Saint-Tropez

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°1746/2025 du 23 septembre 2025, Madame le Maire de Saint-Tropez a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique relative à la modification (de droit commun) n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Tropez du vendredi 17 octobre 2025 à 9h00 jusqu'au lundi 17 novembre 2025 à 17h00.

La procédure de modification n°6 du PLU a été prescrite par arrêté n°80/2025 du 17 janvier 2025 de Madame le Maire. L'objectif de la procédure est de répondre à l'objectif suivant : Permettre la création de logements diversifiés (notamment accession sociale, logements saisonniers, etc.) sur l'ancien site dit du Cercle Naval (concerné par l'orientation d'aménagement et de programmation n°6). La procédure n'est pas soumise à évaluation environnementale.

La Commune de Saint-Tropez est responsable de la procédure de modification du PLU. Elle est représentée par son Maire, Madame Sylvie SIRI. Le siège administratif est situé à l'Hôtel de Ville, BP 161, 83992 Saint-Tropez Cedex.

Madame Mireille GAIERO a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Toulon, le 18 septembre 2025 (décision n°E25000077/83) pour conduire l'enquête publique.

Le dossier objet de l'enquête publique ainsi que le registre des observations à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Madame le Commissaire-Enquêteur, seront disponibles pendant toute la durée de l'enquête, du vendredi 17 octobre 2025 à 9h jusqu'au lundi 17 novembre 2025 à 17h, à la Direction de l'urbanisme et de l'Aménagement Durable, 1, rue de la Ponche, 83990 Saint-Tropez, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00). Un ordinateur sera mis à disposition du public. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la ville : www.saint-tropez.fr.

Chacun pourra ainsi prendre connaissance des différents éléments du dossier et consigner éventuellement ses observations en choisissant l'un ou les supports suivants : Sur le registre d'enquête publique qui se trouvera à la direction de l'urbanisme, 1, rue de la Ponche, 83990 Saint-Tropez, ou en les adressant par écrit à l'attention de Madame le Commissaire-Enquêteur, Hôtel de Ville, BP161, 83992 Saint-Tropez Cedex, ou en les adressant par voie électronique à l'attention de Madame le Commissaire-Enquêteur en Mairie de Saint-Tropez à l'adresse : enquetepubliqueplu@villesainttropez.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Saint-Tropez. Toute contribution reçue après le lundi 17 novembre 2025 à 17h00 ne sera pas recevable.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public au service urbanisme de la Mairie de Saint-Tropez pour recevoir ses observations aux dates et heures suivantes : Vendredi 17 octobre 2025 de 9h00 à 12h00 ; Lundi 27 octobre 2025 de 14h00 à 17h00 ; Jeudi 6 novembre 2025 de 9h00 à 12h00 ; Lundi 17 novembre 2025 de 14h00 à 17h00.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Saint-Tropez et sur le site Internet www.saint-tropez.fr pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°6 du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de son approbation. Le contrôle de légalité de M le Préfet sur la modification du PLU approuvée durera deux mois.

VIE DES SOCIÉTÉS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 septembre 2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI GUES INVESTISSEMENT
Forme : SCI
Capital social : 100 €
Siège social : 121 A, Allée des Eglantiers, 83190 Ollioules.
Objet social : Acquisition, propriété, gestion, administration, location de tous biens immobiliers, vente dans le cadre de la gestion du patrimoine familial.
Gérance : Mme Sybille GUES demeurant 121 A, Allée des Eglantiers, 83190 Ollioules.
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Toulon.

AVIS D'APPELS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Commune de Callian - Mairie Hôtel de ville 83440 Callian
- Anaëlle Toulmond - 06 89 84 52 90
Objet du marché : Fourniture d'électricité et services associés.
Durée du marché : 2 ans.
Procédure : Procédure adaptée.
Retrait du dossier, correspondance, guichet de dépôt : <https://www.marches-publics.info/>
Annonces/MPI-pub-20252671547.htm
Date d'envoi à la publication : le 24 septembre 2025.
Date limite de réception des offres : le 7 octobre 2025 à 12h00.
Critères de jugement des offres : Se référer au DCE.

Métropole Toulon Provence Méditerranée

AVIS D'APPEL A OFFRE D'ACHAT

local commercial 227/233, boulevard du Maréchal Joffre
83100 Toulon

La Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite vendre un local commercial libre de toute occupation situé sur la commune de Toulon (83100) au 227 / 233, boulevard Maréchal Joffre, cadastré section CH N°288. Le bien est composé d'un local à usage commercial traversant situé au rdc d'un immeuble en R+3 soumis au régime de la copropriété, dont il forme le lot n° 0001. Celui-ci est constitué d'une pièce d'une surface d'environ 109 m², élevée d'un rez-de-chaussée et d'un étage partiel. Le bien présente une vitrine donnant sur le boulevard Maréchal Joffre ainsi qu'un accès à l'arrière sur la rue Berthier. Le bien dispose également d'un wc.

Conditions particulières : Le cahier des charges qui fixe les conditions de vente et de constitution du dossier sera expédié à tous les candidats en faisant la demande, gratuitement, à compter du 09/10/2025 jusqu'au 30/10/2025 auprès de la direction de l'immobilier et du foncier de la Métropole Toulon Provence Méditerranée par téléphone au 04.94.36.48.79 / 04.94.03.97.80 / 07.63.33.06.59 et/ou par mail clauro@metropoletpm.fr / mmandelli@metropoletpm.fr.

Conditions de remise des propositions : Les plis contenant les propositions seront à transmettre par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis en mains propres à la direction de l'immobilier et du foncier contre récépissé au plus tard le 07/11/2025 à 16 heures, terme de rigueur.

« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES

Scannez le QR Code

FACILITEZ VOUS LES FORMALITÉS !

var-matin 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

Votre guide TV plateformes et au-delà !

www.diverto.tv



Diverto
Votre hebdo TV
tous les samedis avec
var-matin



« VAR-MATIN »

Directeur de la publication : Simon Perrot

Directeur des rédactions : Denis Carreaux

Siège social et imprimerie :

Société par actions simplifiée
Groupe Nice-Matin - Capital 4.100.884,00 €
Actionnaire : Avenir Développement
214, bd du Mercantour 06290 Nice Cedex 3
Mail siège : accueil@nicematin.fr

Dépôt légal à parution

CPPAP Print : 0425 C 85864

CPPAP Web : 1125 Y 90216 - ISSN 0221-3524

Papiers : usine Norske Gulbey : Origine : France - 70% fibres recyclées - Ptot : 0,008 kg/t.
Ou usine Papresa : Origine : Espagne - 100% fibres recyclées - Ptot : 0,018 kg/t.
Ou usine Stora : Origine : Belgique - 100% de fibres recyclées - Ptot : 0,0055 kg/t.
Tous nos papiers sont certifiés PEFC.



Notre diffusion est contrôlée par Diffusion Contrôlée (O.J.D)

SUPPLEMENT PUB VAR DE XII PAGES : INVESTIR

Pour joindre Nice-Matin, Var-Matin et Monaco-Matin, un numéro unique :
04.93.18.28.38

Abonnements :

www.varmatin.com/abonnement

Abo N-M/V-M 1 an 7/7 429.99 €

Abo Monaco-Matin 1 an 7/7 ... 469.99 €

TIRAGE PRÉCÉDENT :

Var-Matin : 35.567

Groupe Nice-Matin : 80.136

« VAR-MATIN » adhère au ARPP
Autorité de régulation professionnelle de la publicité
23, rue Auguste-Vacquerie - 75116 Paris



« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

nice-matin® var-matin monaco-matin

Club Abonnés

LE MARDI, ON VOUS CHOUCROUTE DANS VOTRE NEWSLETTER DÉDIÉE !

- ★ Découvrez nos actualités, nos recettes
- ★ Jouez à nos jeux
- ★ Gagnez des cadeaux

CETTE NEWSLETTER EST LA VÔTRE !

PAS ENCORE INSCRIT ?
Contactez-nous par mail à clubabonnes@nicematin.fr